

LE ROVE

# Une reconversion en mode zen pour une ex-cadre bancaire

Elle n'est pas la seule à avoir changé radicalement de métier. Mais c'est peu dire qu'Isabelle Imbert, dans sa maison du Rove, à 47 ans, revit. Après avoir occupé des fonctions à haute responsabilité dans le secteur de la banque, elle prodigue désormais des soins ayurvédiques (une technique de massage originaire de l'Inde) à domicile. Une reconversion rendue notamment possible par le dispositif du Fongecif, qui a entièrement financé sa formation, pour un montant de 14 000 €.

*"Au travers de mon métier de la banque, tout le côté relations humaines m'intéressait déjà, souligne-t-elle. Puis j'ai eu un grave accident au cours duquel j'ai vécu une expérience de mort imminente. On n'en revient pas pareil. Quand j'ai dû reprendre*



Isabelle Imbert a transformé sa maison du Rove, qu'elle habite depuis vingt ans, en mini-centre de santé: "Je suis arrivée à me construire comme une autre personne". / PHOTO SERGE GUÉROULT

**"Même si on a envie, c'est difficile de se détacher du statut de salarié."**

*mon travail, je n'avais plus envie d'être dans la finance. J'étais directrice d'agence de développement. Je ne croyais plus à ce que je vendais".* Opter pour un autre rapport aux autres a été facilité par le fait que, "pendant 10-15 ans, en parallèle, j'avais beaucoup travaillé le coaching et la programmation neuro-linguistique. Quant aux vertus des plantes, elles m'intéressent depuis toute petite." Malgré tout, Isabelle Imbert, avec le recul, trois ans après avoir franchi le pas, admet "avoir fait le grand écart. Même si on a envie, c'est difficile de se détacher du statut de salarié. Je suis une passionnée. Si je ne le suis plus dans mon métier, j'ai besoin de changer." La jeune femme se met à faire des rêves "où je me voyais en Inde, en train de masser. Il y avait même les parfums dans ma tête." C'est alors qu'elle repense au Fongecif: "Je connaissais le dispositif car j'avais déjà fait deux bilans de compétence dans ma carrière. Le

*premier en 1994, juste avant mon accident, puis un autre une dizaine d'années après, davantage pour moi. C'est intéressant de prendre un congé individuel de formation, atteste-t-elle. Mais j'avais déjà utilisé tous mes droits au CIF. Alors, je me suis dit, pourquoi pas recourir au droit individuel à la formation pendant un an (DIF)?"* Sa recherche l'avait amené à trouver un centre incluant les soins ayurvédiques: "Mais, avant de me lancer, j'ai passé un mois et demi dans un hôpital en Inde, entre novembre 2009 et février 2010, où j'ai commencé par suivre

*moi-même une cure ayurvédique".* Puis la formation, à l'époque sur Montpellier, a duré 17 mois: "Je me suis vraiment lâchée. Ma banque n'a pas voulu me licencier à l'amiable. Mais cette liberté, je la voulais. Alors, je suis partie, au bout de 25 ans, avec une main devant, une main derrière. Heureusement qu'il y avait l'apport du Fongecif à ce moment-là. J'ai aussi puisé dans mes économies." Au point que son parcours personnel lui a valu d'être primée en 2011.

*"Aujourd'hui, ma maison s'est un peu transformée en centre de santé, sourit-elle. Même si je ne*

*prends qu'une ou deux personnes à la fois. J'ai besoin que ça tourne mais je veux rester en profession libérale individuelle."* Pour autant, Isabelle Imbert a trouvé un allié de poids avec son propre compagnon, québécois d'origine et thérapeute par le son: "Nous proposons ensemble des méditations olfacto-sonores. Avec lui, je vais être un peu sur les deux continents." Sans oublier des séjours toujours réguliers en Inde: "J'aime bien retourner dans l'état du Kerala entre novembre et février." La praticienne est consciente que l'efficacité de son activité fait débat: "Les mentalités évoluent bien. Mais il y a de tout dans ce milieu, il faut quand même se méfier. Les gens aiment bien savoir d'où on vient. Je n'ai jamais caché mon passé financier. Ma certification m'a rendue plus crédible."

Patrick MERLE

Contact: isabelle.imbert@wanadoo.fr

## Un dispositif efficace

Organisme paritaire créé en 1983, le Fongecif Paca a pour vocation première de collecter chaque année les contributions au titre du CIF auprès des entreprises (32,5 millions d'euros en 2011 pour les CDI et 12,3 millions pour les CDD). Mais il accompagne et oriente aussi les salariés lors de leur changement professionnel.

+ www.fongecif-paca.com